

**SIAEPA de la région de FECAMP SUD OUEST**

**Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public  
Service Assainissement Non Collectif**

**Exercice 2018  
Version 0**

**Rédigé par :**

**AQUA ENVIRO'**  
CONSULTANT

RAPPORT ÉTABLI CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L-2224-5(ANNEXE 5) DU CGCT

PRÉSENTÉ AU COMITÉ SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2019

<b>Document établi par :</b>	
	<b>Eau – Assainissement – Environnement</b> <i>Études – Audits – Assistance</i> <i>Formation – Communication</i> EURL au capital de 150 000 € Siège social : 52 Route du Beau Soleil 76750 VIEUX MANOIR Portable : 06-10- 30- 63-24 Courriel : <a href="mailto:ep.aquaenviro@orange.fr">ep.aquaenviro@orange.fr</a> SIRET 494 253 826 00031 - APE 7112B N° TVA intracommunautaire : FR 90 494 253 826
<b>N° Affaire</b>	2019 DIV 10116
<b>Type de document</b>	RPQS assainissement non collectif 2017
<b>Rédigé par</b>	Eric PHILIPPE
<b>Version</b>	V0
<b>Date</b>	18 Décembre 2019
<b>Contrôlé par</b>	Eric PHILIPPE

<b>Modifications</b>					
Date	Page	Nature des modifications	Auteur	Vérifié par	Date vérification

*Le présent RPQS a été rédigé sur la base des données fournies par le prestataire dans son rapport d'activité et par la Collectivité.*

# Sommaire

---

<b>1</b>	Caractérisation technique du service .....	4
1.1	Intervenants, Compétence du service, territoire .....	4
1.2	Les dates clés du service .....	5
1.3	Les missions du prestataire .....	5
1.4	Les usagers concernées .....	5
1.5	L'activité du service .....	6
1.5.1	Vérification des installations .....	6
1.5.2	Diagnostiques de bon fonctionnement et d'entretien .....	9
1.5.3	État général des Communes .....	11
<b>2</b>	Les indicateurs de performance du service .....	14
<b>3</b>	Facture Type « eau-assainissement non collectif » .....	15
3.1	usager en assainissement non collectif ayant adhéré au service entretien .....	15
3.2	usager en assainissement non collectif contrôle seul .....	16

# 1 CARACTÉRISATION TECHNIQUE DU SERVICE

## 1.1 INTERVENANTS, COMPETENCE DU SERVICE, TERRITOIRE

Le service public d'assainissement non collectif est géré par un syndicat intercommunal :

**SIAEPA de la région de FECAMP SUD OUEST**

**Siège social :** Hôtel de Ville de Fécamp

1, place du Général Leclercq

76400 FECAMP

Les bureaux du syndicat sont situés en mairie de Ganzeville, 76400 GANZEVILLE.

Les compétences du syndicat pour le service assainissement non collectif sont, celles prévues dans l'article L2224-8 du CGCT et rappelées ci-dessous :

*« Pour les immeubles non raccordés au réseau public de collecte, la commune assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif. Cette mission consiste :*

*1° Dans le cas des installations neuves ou à réhabiliter, en un examen préalable de la conception joint, s'il y a lieu, à tout dépôt de demande de permis de construire ou d'aménager et en une vérification de l'exécution. A l'issue du contrôle, la commune établit un document qui évalue la conformité de l'installation au regard des prescriptions réglementaires ;*

*2° Dans le cas des autres installations, en une vérification du fonctionnement et de l'entretien. A l'issue du contrôle, la commune établit un document précisant les travaux à réaliser pour éliminer les dangers pour la santé des personnes et les risques avérés de pollution de l'environnement ».*

*« Elles peuvent assurer, avec l'accord écrit du propriétaire, l'entretien, les travaux de réalisation et les travaux de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif prescrits dans le document de contrôle. Elles peuvent en outre assurer le traitement des matières de vidanges issues des installations d'assainissement non collectif. »*

Le SIAEPA de la région de FECAMP SUD OUEST assure les missions suivantes :

-  Le contrôle de conception et de réalisation des installations neuves ou réhabilitées
-  Le contrôle de fonctionnement des installations
-  Les travaux et l'entretien des installations

Le service est géré en régie. Le service fait l'objet d'un marché de prestations de service avec.

VEOLIA EAU

Bureau local

101, route de Valmont

76400 FECAMP

Les communes concernées sont listées dans le tableau suivant :

BENOUVILLE	GERVILLE
BORDEAUX SAINT CLAIR	LES LOGES
COLLEVILLE	MANIQUERVILLE
CONTREMOULINS	SAINT LEONARD
CRIQUEBEUF EN CAUX	TOURVILLE LES IFS
EPREVILLE	TOUSSAINT
FECAMP	VATTETOT SUR MER
FROBERVILLE	YPORT
GANZEVILLE	

## 1.2 LES DATES CLÉS DU SERVICE

Le service public d'assainissement non collectif a été **créé** par délibération le **23 juillet 2003**.

Le **règlement du service** a été adopté le **26 mars 2004**.

Le **marché de prestations** de service a été notifié le **9 décembre 2011**.

## 1.3 LES MISSIONS DU PRESTATAIRE

Le marché de prestations prévoit les taches suivantes :

- ✚ Contrôle diagnostic de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif existantes.
- ✚ Contrôle de bonne exécution des travaux de réalisation d'installations d'assainissement non collectif.
- ✚ Information des usagers de l'existence et du fonctionnement des services apportés par le service public d'assainissement non collectif.
- ✚ Instruction des documents d'urbanisme adressés à la collectivité, pour ce qui concerne les dispositifs d'assainissement non collectif.
- ✚ Contrôle périodique de fonctionnement des installations diagnostiquées.

## 1.4 LES USAGERS CONCERNÉS

Le service public d'assainissement non collectif concerne **2992 usagers en 2018** identiques à 2017 répartis comme suit sur les 17 communes du périmètre d'intervention.

BENOUVILLE	46	GERVILLE	124
BORDEAUX SAINT CLAIR	287	LES LOGES	454
COLLEVILLE		MANIQUERVILLE	281
CONTREMOULINS		SAINT LEONARD	678
CRIQUEBEUF EN CAUX	26	TOURVILLE LES IFS	
EPREVILLE	404	TOUSSAINT	
FECAMP	0	VATTETOT SUR MER	189
FROBERVILLE	149	YPORT	43
GANZEVILLE	111		

## 1.5 L'ACTIVITÉ DU SERVICE

Les activités du service public d'assainissement non collectif.

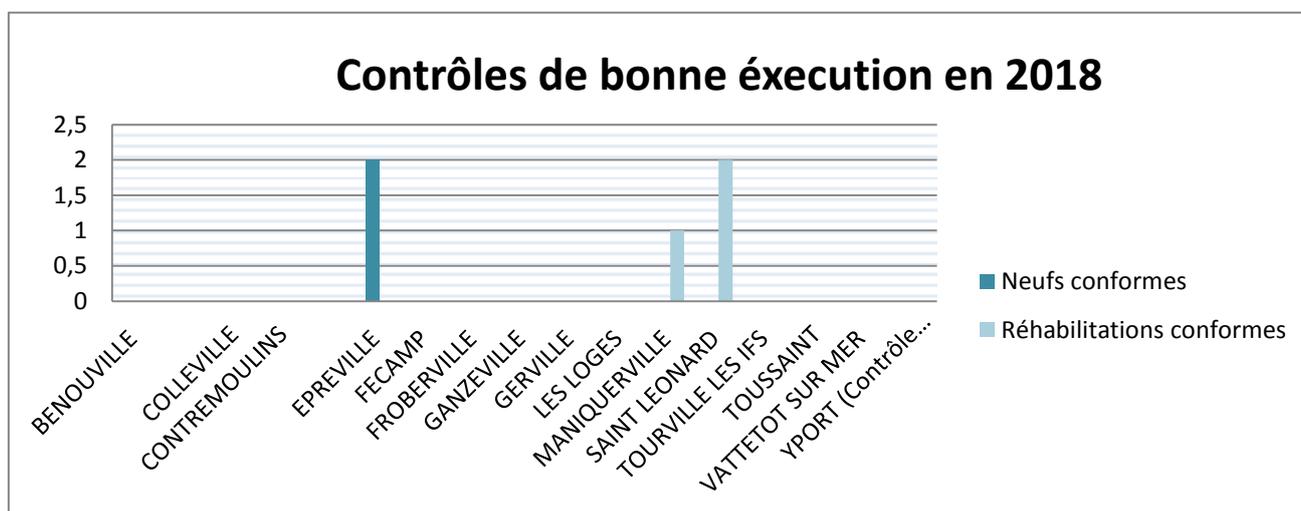
### 1.5.1 Vérification des installations

#### 1.5.1.1 *Installations Neuves*

##### 1.5.1.1.1 Contrôles de bonne exécution

Les vérifications d'exécution concernent les installations en cours de réalisation ou de réhabilitation, ainsi que celles réalisées ou réhabilitées depuis moins de 10 ans. Un second contrôle peut être nécessaire en cas de non-conformité constatée lors du premier contrôle.

Contrôles de bonne exécution			
	Neuf Conformes	Réhabilitation Conformes	Total d'avis
BENOUVILLE	0	0	0
BORDEAUX SAINT CLAIR	0	0	0
COLLEVILLE	0	0	0
CONTREMOULINS	0	0	0
CRIQUEBEUF EN CAUX	0	0	0
EPREVILLE	2	0	2
FECAMP	0	0	0
FROBERVILLE	0	0	0
GANZEVILLE	0	0	0
GERVILLE	0	0	0
LES LOGES	0	0	0
MANIQUERVILLE	0	1	1
SAINT LEONARD	0	2	2
TOURVILLE LES IFS	0	0	0
TOUSSAINT	0	0	0
VATTETOT SUR MER	0	0	0
YPORT	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>



5 Contrôles de bonne exécution ont été réalisés en 2018 et sont tous conformes.

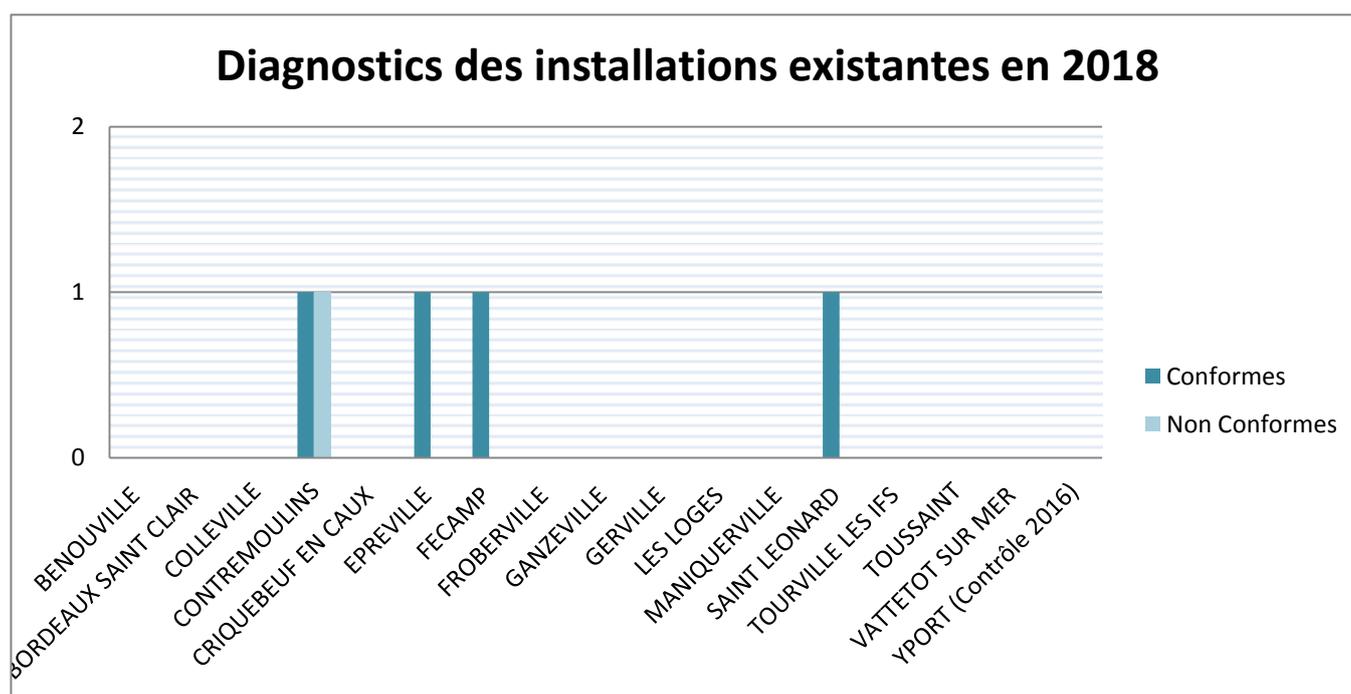
#### 1.5.1.1.2 Contrôle de conception aux nouvelles installations

Les vérifications préalables de conception concernent les installations à réaliser ou à réhabiliter. L'activité concerne les avis émis dans le cadre de l'instruction des documents d'urbanisme au stade des demandes de certificat d'urbanisme puis de permis de construire. Les avis émis en 2018 et le cumul depuis la création du Service Public d'Assainissement Non Collectif sont présentés par communes dans le tableau ci-après :

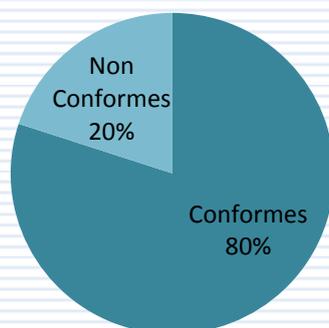
	Certificats d'urbanisme				Permis de construire			
	Avis favorable sous réserve d'une étude	Avis défavorable	Total d'avis 2018	Total d'avis depuis la création	Avis favorable ou conforme	Avis défavorable ou non conforme	Total d'avis 2018	Total d'avis depuis la création
BENOUVILLE	0	0	0	2	0	0	0	3
BORDEAUX SAINT CLAIR	0	0	0	51	1	0	1	41
COLLEVILLE	0	0	0	0	0	0	0	0
CONTREMOULINS	0	0	0	1	0	0	0	2
CRIQUEBEUF EN CAUX	0	0	0	0	0	0	0	1
EPREVILLE	0	0	0	18	1	0	1	24
FECAMP	0	0	0	1	0	0	0	9
FROBERVILLE	0	0	0	10	0	0	0	5
GANZEVILLE	0	0	0	13	3	0	3	28
GERVILLE	0	0	0	13	2	0	2	14
LES LOGES	0	0	0	24	0	0	0	20
MANIQUERVILLE	0	0	0	16	0	0	0	23
SAINT LEONARD	1	0	1	43	6	0	6	38
TOURVILLE LES IFS	0	0	0	3	0	0	0	5
TOUSSAINT	0	0	0	1	0	0	0	1
VATTETOT SUR MER	0	0	0	15	0	0	0	23
YPORT	0	0	0	-	0	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>211</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>238</b>

### 1.5.1.2 Installations existantes

Diagnostics d'installations existantes			
	Non Conforme	Conforme	Total
BENOUVILLE	0	0	0
BORDEAUX SAINT CLAIR	0	0	0
COLLEVILLE	0	0	0
CONTREMOULINS	1	1	2
CRIQUEBEUF EN CAUX	0	0	0
EPREVILLE	1	0	1
FECAMP	1	0	1
FROBERVILLE	0	0	0
GANZEVILLE	0	0	0
GERVILLE	0	0	0
LES LOGES	0	0	0
MANIQUERVILLE	0	0	0
SAINT LEONARD	1	0	1
TOURVILLE LES IFS	0	0	0
TOUSSAINT	0	0	0
VATTETOT SUR MER	0	0	0
YPORT	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>



## Diagnosics des installations existantes en 2018

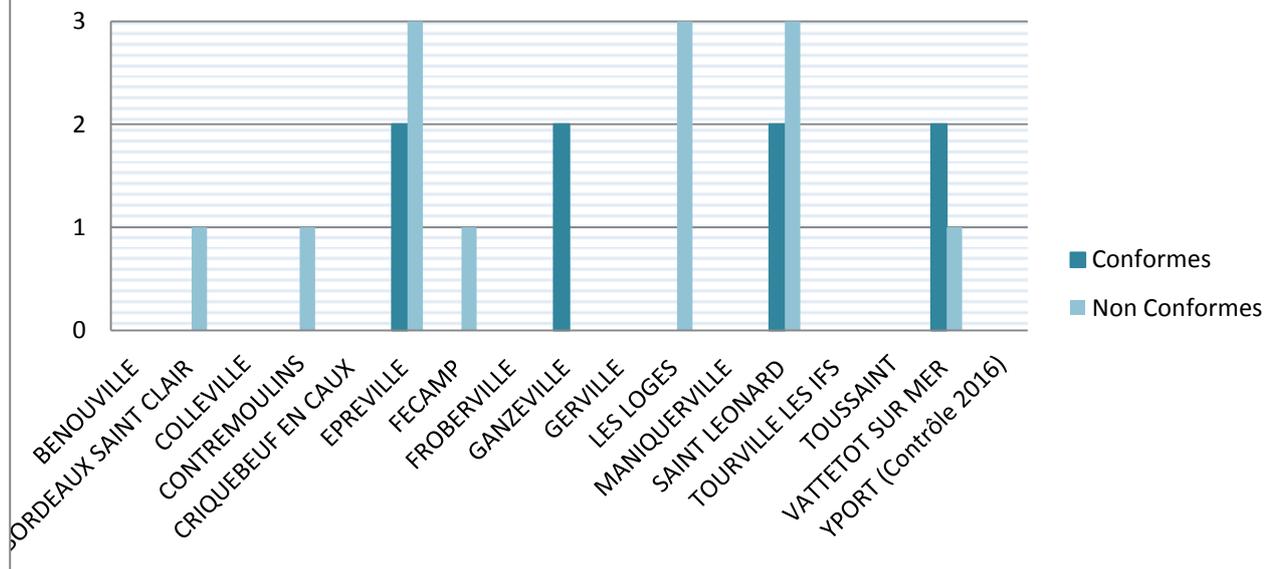


### 1.5.2 Diagnosics de bon fonctionnement et d'entretien

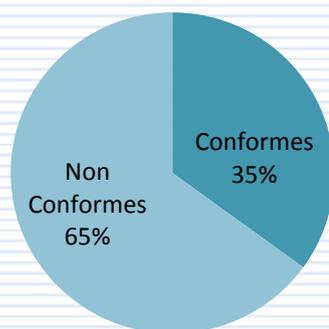
Les diagnostics concernent les installations existantes, réalisées ou réhabilitées depuis au moins 10 ans. L'objectif est de vérifier que le fonctionnement de l'installation ne crée pas de nuisance environnementale ou de risque sanitaire et de repérer les défauts d'entretien et d'usure.

Diagnosics de bon fonctionnement et d'entretien						
	Conforme ou absence de défaut	Installation avec recommandation de travaux	Non conforme	Non conforme à risque sanitaire	Absence d'installation ou indéterminé	Total visite 2018
BENOUVILLE	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX SAINT CLAIR	0	0	1	0	0	1
CONTREMOULINS	0	0	1	0	0	1
CRIQUEBEUF EN CAUX	0	0	0	0	0	0
EPREVILLE	2	0	3	0	0	5
FECAMP	0	0	1	0	0	1
FROBERVILLE	0	0	0	0	0	0
GANZEVILLE	2	0	0	0	0	2
GERVILLE	0	0	0	0	0	0
LES LOGES	0	0	3	0	0	3
MANIQUERVILLE	0	0	0	0	0	0
SAINT LEONARD	2	0	3	0	0	5
TOURVILLE LES IFS	0	0	0	0	0	0
VATTETOT SUR MER	1	0	1	0	0	2
YPORT	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20</b>

## Diagnostics de bon fonctionnement et d'entretien en 2018



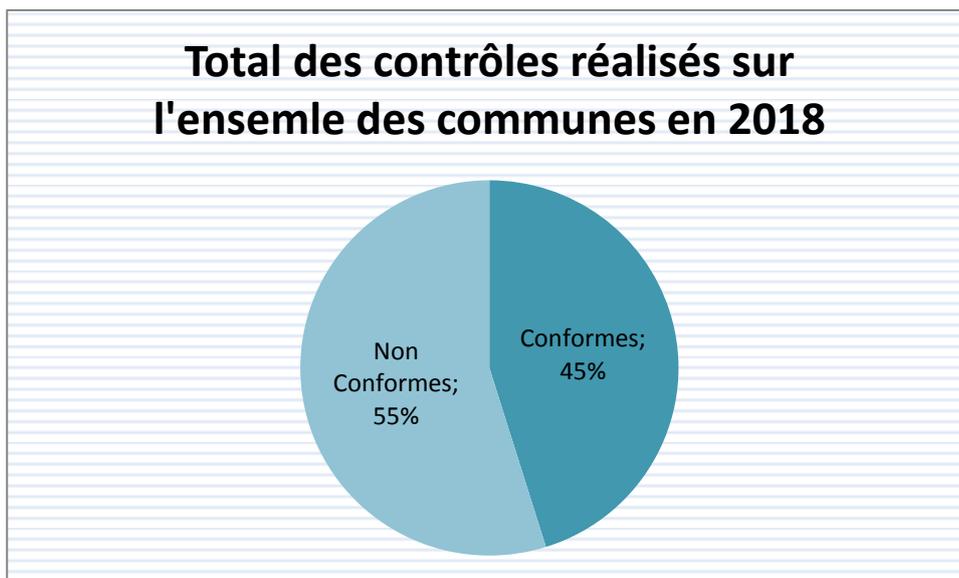
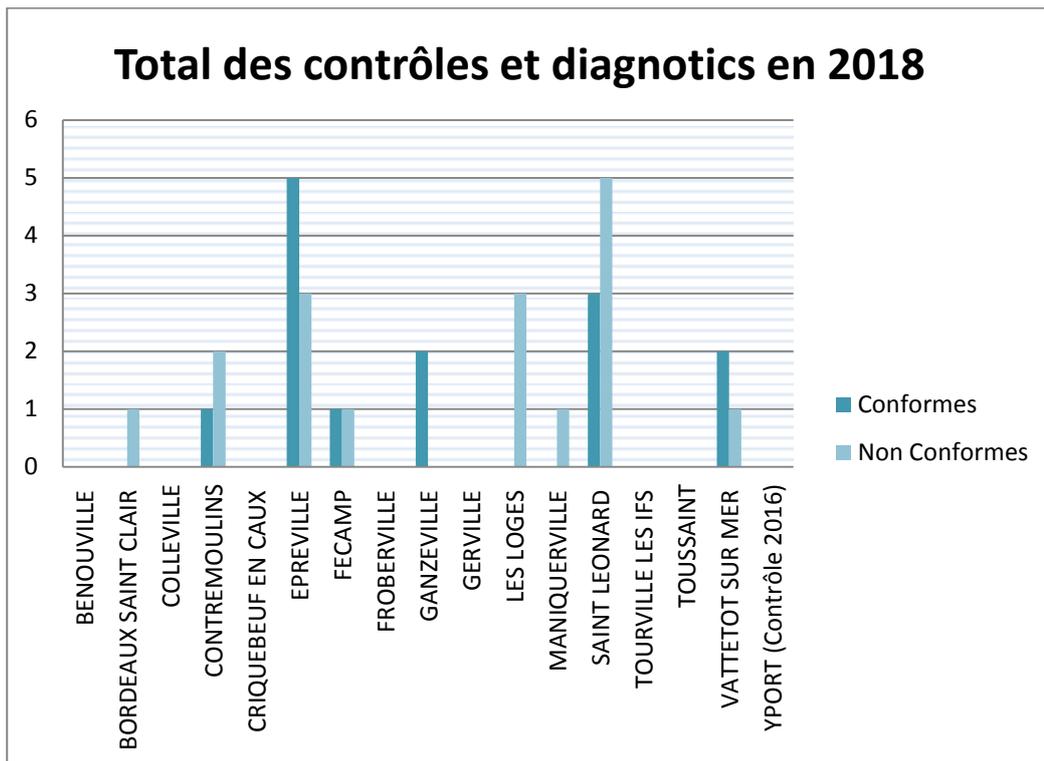
## Diagnostics de bon fonctionnement et d'entretien



### 1.5.3 État général des Communes

Le tableau suivant propose la répartition des avis formulés en 2018.

	Contrôles de bonne exécution		Diagnostics des installations existantes		Diagnostics de bon fonctionnement et d'entretien		TOTAL des contrôles		
	Conformes	Non Conformes	Conformes	Non Conformes	Conformes	Non Conformes	Conformes	Non Conformes	TOTAL
BENOUVILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
BORDEAUX SAINT CLAIR	0	0	0	0	0	1	0	1	1
COLLEVILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CONTREMOULINS	0	0	1	1	0	1	1	2	3
CRIQUEBEUF EN CAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0
EPREVILLE	2	0	1	0	2	3	5	3	8
FECAMP	0	0	1	0	0	1	1	1	2
FROBERVILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GANZEVILLE	0	0	0	0	2	0	2	0	2
GERVILLE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LES LOGES	0	0	0	0	0	3	0	3	3
MANIQUERVILLE	1	0	0	0	0	0	0	1	1
SAINT LEONARD	2	0	1	0	2	3	3	5	8
TOURVILLE LES IFS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOUSSAINT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
VATTETOT SUR MER	0	0	0	0	2	1	2	1	3
YPORT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>31</b>



Sur les 31 contrôles réalisés sur l'ensemble des communes, 14 contrôles sont conformes et 17 sont non conformes.

## Tarification du service

Les tarifs du service se composent comme suit :

- ✚ D'une redevance de fonctionnement du SPANC qui couvre les différentes charges liées aux missions de contrôles. Elle est fixée par délibération du comité syndical.
  - **Pour l'année 2018, sa valeur est inchangée, 41,32 euros/an et par abonné.**
- ✚ D'une redevance d'entretien réservée aux seuls volontaires ayant procédé à la réhabilitation de leur installation d'assainissement non collectif son maîtrise d'ouvrage du SIAEPA. Elle est fixée par délibération du comité syndical.
  - **Pour l'année 2018, sa valeur est inchangée, 1,22€ Euros/par m3 d'eau consommé.**

Pour un abonné n'ayant pas choisi les prestations d'entretien, la facturation annuelle du service est la suivante (Base de consommation 120m3) :

Prix du service ANC	Montant Au 01/01/19
REDEVANCE CONTRÔLE (forfait)	41.32
<b>Total</b>	<b>41.32</b>
Prix du service au m3 pour 120 m3	<b>0,35</b>

Pour un abonné ayant choisi les prestations d'entretien, la facturation annuelle du service est la suivante (Base de consommation 120m3) :

Prix du service ANC	Volum e	Prix de base	Montant Au 01/01/19
Part syndicale			<b>187,72</b>
REDEVANCE CONTROLE (fixe)			41.32
REDEVANCE ENTRETIEN (proportionnelle)	120	1,22	146.40
<b>Total</b>			<b>187,72</b>
Prix du service au m3 pour 120 m3			<b>1,56</b>

Les données des comptes administratifs du SIAEPA présentent :

✚ Les recettes suivantes pour la collectivité :

- 2014 : 75 877 Euros
- 2015 : 57 607 Euros
- 2016 : 30 585 Euros
- 2017 : non communiqué
- 2018 : 57 476,72€

✚ Les amortissements suivants :

- 2014 : 0 €
- 2015 : 1194,91€
- 2016 : 0€
- 2017 : 0€
- 2018 : 0€

## 2 LES INDICATEURS DE PERFORMANCE DU SERVICE

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous. Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		2018
<b>A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service</b>		
<b>Sur 20</b>	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui 20
<b>Sur 20</b>	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui 20
<b>Sur 30</b>	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui 30
<b>Sur 30</b>	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui 30
<b>B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service</b>		
<b>Sur 10</b>	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Partiellement 5
<b>Sur 20</b>	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Activité nulle en 2018 non
<b>Sur 10</b>	Le service assure le traitement des matières de vidange	0

**L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2018 est de 105.**

## 3 FACTURE TYPE « EAU-ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF »

### 3.1 USAGER EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AYANT ADHÉRÉ AU SERVICE ENTRETIEN

Eau et service de contrôle et d'entretien de l'assainissement non collectif	m <sup>3</sup>	Prix au 01/01/2018	Montant au 01/01/2017	Montant au 01/01/2018	Evolution 2016/2017 %
<b>Production et distribution de l'eau</b>			<b>243,81</b>	<b>243,47</b>	-0,14
Part délégataire			161,98	163,73	+0,46
Abonnement			42,40	42,60	+0,47
Consommation	120	1,1811	119,58	120,13	+0,46
Part syndicale			71,27	71,76	+0,69
Abonnement			30,90	31,12	+0,71
Consommation	120	0,2287	40,37	40,64	+0,67
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0748	10,56	8,98	-14,96
<b>Organismes publics et TVA</b>			<b>65,98</b>	<b>66,58</b>	<b>+0,91%</b>
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,4200	49,80	50,40	+1,20%
TVA			16,18	16,18	0%
<b>Assainissement non collectif</b>			<b>187,72</b>	<b>187,72</b>	<b>0%</b>
Service de contrôle					<b>0%</b>
Abonnement			41,32	41,32	0%
Service entretien					<b>0%</b>
Consommation	120	1,22	146,40	146,40	0%
<b>TOTAL</b>			<b>498,16</b>	<b>498,11</b>	<b>-0.01%</b>

## 3.2 USAGER EN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF CONTRÔLE SEUL

Eau et service de contrôle seul de l'assainissement non collectif	m <sup>3</sup>	Prix au 01/01/2019	Montant au 01/01/2018	Montant au 01/01/2019	Evolution 2017/2018 %
<b>Production et distribution de l'eau</b>			<b>243,81</b>	<b>243,47</b>	-0,14
Part délégataire			161,98	163,73	+0,46
Abonnement			42,40	42,60	+0,47
Consommation	120	1,1811	119,58	120,13	+0,46
Part syndicale			71,27	71,76	+0,69
Abonnement			30,90	31,12	+0,71
Consommation	120	0,2287	40,37	40,64	+0,67
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0748	10,56	8,98	-14,96
<b>Organismes publics et TVA</b>			<b>65,98</b>	<b>66,58</b>	<b>+0,91%</b>
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,4200	49,80	50,40	+1,20%
TVA			16,18	16,18	0%
<b>Assainissement non collectif</b>			<b>187,72</b>	<b>187,72</b>	<b>0%</b>
Service de contrôle					<b>0%</b>
Abonnement			41,32	41,32	0%
<b>TOTAL</b>			<b>351,76</b>	<b>351,71</b>	<b>-0.01%</b>